



arkwood

AVOCATS/PARIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARKWOOD SE RENFORCE EN CONTENTIEUX FISCAL

Paris, le 28 juin 2017. Moins de 2 ans après sa création, Arkwood cabinet d'avocats fiscalistes dédié à la clientèle privée, poursuit son développement en accueillant un nouvel avocat senior.

Arnaud Tailfer, 33 ans, rejoint Arkwood pour développer les activités d'assistance à contrôles et contentieux fiscaux. Le cabinet bénéficie d'une solide réputation sur les sujets patrimoniaux (structuration fiscales, successions, transmissions des patrimoines professionnels et personnels, mobilité internationale, etc.) et ses associés ont souhaité **renforcer son offre en matière contentieuse** pour répondre à une demande de leurs clients d'être accompagnés de manière globale, y compris **lors des phases de contrôle et de procédures contentieuses**.

Arnaud Tailfer dispose d'une solide expérience dans ce domaine et accompagne les contribuables, personnes physiques et entreprises, à tous les stades de leur relation avec l'administration fiscale, **de l'identification de risques fiscaux éventuels jusqu'au terme de la procédure contentieuse devant les juridictions**. Il a également développé une forte expertise en matière d'assistance dans le cadre de perquisitions fiscales, et procédures pénales pour infraction à la législation fiscale (fraude fiscale, escroquerie ...).

Alors que **le cabinet fêtera ses 2 ans en octobre**, le recrutement d'Arnaud est le troisième depuis le lancement du cabinet et consacre la croissance soutenue qui accompagne le développement de cette boutique dédiée à la fiscalité patrimoniale et à la gestion de fortune pour une clientèle privée.

Arnaud a été convaincu par **le projet entrepreneurial d'Arkwood**, l'approche sur-mesure, proactive et technique portée par les associés du cabinet. L'ensemble de l'équipe Arkwood se réjouit de l'arrivée d'Arnaud et confirme son ambition de servir la clientèle privée au plus près de ses besoins et de ses aspirations.

Contact presse :

AVOCOM
Charlotte Vier

Tél : +33 1 48 24 00 40
ch.vier@avocom.fr
6 rue Saulnier
75009 PARIS

ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES



Arnaud Tailfer est diplômé du Magistère de Droit des affaires, fiscalité et comptabilité (Université d'Aix en Provence), du Master professionnel de droit et fiscalité de l'entreprise (Université d'Aix en Provence) ainsi que d'un LL.M. en International Economic Law (City University of Hong Kong).

Il exerçait précédemment au sein de l'équipe Contentieux fiscal du cabinet Baker & McKenzie à Paris, depuis 2011.

LES ASSOCIÉS FONDATEURS



Stéphanie Aufferil est associée fondatrice de Arkwood. Elle est diplômée du DESS de Fiscalité Appliquée de l'université Paris 5. Avant de créer Arkwood, Stéphanie a exercé jusqu'en 2015 au sein de l'équipe Fiscalité du cabinet Baker & McKenzie dont elle est devenue associée et responsable de l'activité Wealth Management et Chairman du Steering Committee Européen Wealth Management.

Avant de rejoindre Baker & McKenzie, Stéphanie Aufferil avait exercé au sein des cabinets Arthur Andersen International et JC Goldsmith & Associés. Elle est inscrite au barreau de Paris depuis 1995.

Elle est chargée d'enseignement auprès de l'Université de Lausanne (MAS in International Taxation).



Marine Dupas est associée fondatrice de Arkwood. Elle est diplômée du DJCE et magistère de droit des affaires de l'université d'Assas. Elle avait été nommée Local Partner en 2015 au sein de l'équipe Wealth Management de Baker & McKenzie à Paris où elle exerçait depuis plus de 8 ans avant de créer Arkwood en octobre 2015. Elle est inscrite au barreau de Paris depuis 2007.



Michaël Khayat est associé fondateur de Arkwood. Il est diplômé du DESS de Fiscalité de l'Entreprise de l'université de Paris Dauphine et titulaire diplôme d'études supérieures comptables et financières. Il a exercé pendant plus de 8 ans au sein des groupes Wealth Management et Employee Benefit de Baker & McKenzie à Paris avant de créer Arkwood en octobre 2015. Il est avocat au Barreau de Paris depuis 2007.

Michaël intervient régulièrement en Master 2 à l'université Paris Dauphine



Julien Riahi est associé fondateur de Arkwood. Il est diplômé du DESS de Fiscalité de l'Entreprise de l'université de Paris Dauphine et titulaire diplôme d'études supérieures comptables et financières. Avant de créer Arkwood en octobre 2015, il avait fondé sa propre structure, CJR Avocats, en 2012, après avoir exercé au sein de l'équipe fiscale du cabinet Baker & McKenzie à Paris pendant près de 6 ans. Il est avocat au Barreau de Paris depuis 2007.

Julien est chargé d'enseignement en Master 2 à l'université Paris Dauphine.